L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 73, rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS

MERCREDI MATIN 17 FÉVRIER.

Louisiana Cotton Manufactory.

MANUFACTURE DE COTON DE LA LOUISIANE.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle-Orléans.—Qu'il soit connu que ce [illegible] jour de janvier mil huit cent soixante-neuf, par-devant moi, Edward Barnett, notaire public dans et pour la ville et la paroisse de la Nouvelle-Orléans, État de la Louisiane, dûment commissionné et assermenté, se sont présentées les parties dont les signatures figurent ici, lesquelles parties ont [illegible] en vertu des lois de l'État de la Louisiane et spécialement [illegible] d'un acte de la Législature du dit État à l'égard de l'organisation de corporations pour des travaux d'amélioration, d'utilité publique, lequel acte est le No 121 des actes de 1857, et a été approuvé le 14 mars 1857, elles sont convenues et ont arrêté, conjointement et arrêtent sur les présentes, s'engagent et obligent ceux qu'elles représentent, de former et de constituer une corporation dans le but, sous les stipulations, obligations et règlements suivants, savoir :

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de cette compagnie sont la Louisiana Cotton Manufactory (Manufacture de Coton de la Louisiane) nom et titre sous lequel la dite Compagnie sera connue, poursuivra et pourra être poursuivie en justice. Son domicile sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans; elle existera pendant vingt-cinq ans à partir de cette date, et aura le droit d'employer un sceau de corporation avec l'emblème que les Directeurs pourront ordonner, et qu'ils auront le pouvoir de détruire ou de changer à leur gré.

ARTICLE SECOND.

Le but de cette Compagnie est d'établir, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, un établissement industriel pour filer ou tisser le coton, et de vendre ou de disposer autrement des articles ainsi fabriqués. Le Président de la Compagnie est la personne à laquelle devront être servies toutes les citations, de quelque nature qu'elles soient. Le capital de ladite Compagnie est fixé à cent vingt-cinq mille piastres divisées en cent vingt-cinq actions, de mille piastres chacune, et ledit capital pourra être porté, par une majorité des actionnaires, au nombre et au chiffre, à un capital n'excédant pas un million de piastres. La Compagnie commencera ses affaires dès que la somme de soixante-quinze mille piastres aura été souscrite, et qu'il en aura été fait une réquisition de la loi. Le Bureau des Directeurs aura le pouvoir de recevoir d'autres souscriptions jusqu'à ce que le montant souscrit ait atteint la susdite somme de cent vingt-cinq mille piastres.

ARTICLE TROISIEME.

Les paiements, sur le capital de ladite Compagnie, devront être effectués comme suit : Vingt-cinq pour cent comptant, en souscrivant aux présentes.

Vingt-cinq pour cent, trois mois après, vingt-cinq pour cent, six mois après, vingt-cinq pour cent, neuf mois après, en billets de l'actionnaire, faits à l'ordre de la Compagnie. Si un souscripteur manquait de payer le montant dans les quinze jours qui suivront l'échéance, les actions et les paiements effectués sur les dites actions pourront être déclarés forfaits par la direction.

ARTICLE QUATRIEME.

La direction entière et le contrôle des affaires de la dite Compagnie seront confiés à un Bureau de Cinq Directeurs qui resteront tous en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus, et en cas de mort, de démission, d'absence ou de destitution, les autres Directeurs rempliront la vacance.

ARTICLE CINQUIEME.

Le premier lundi de février 1869, et ensuite tous les ans, il sera tenu au Bureau de la Compagnie, une élection de Directeurs par les actionnaires, élection dont il sera donné avis au moins dix jours d'avance dans deux des journaux publiés en cette ville. Ces Directeurs devront à leur première réunion, élire l'un d'entre eux, président de la dite Compagnie.

Messieurs W C C Claiborne et Claude Tibbier sont par les présentes nommés inspecteurs de la première élection de Directeurs qui aura lieu le premier février prochain.

ARTICLE SIXIEME.

Une pluralité des voix (en comptant un vote pour chaque action) suffira à élire les Directeurs. Toutes les élections auront lieu au scrutin, sous la surveillance de trois inspecteurs, désignés par la Direction parmi les actionnaires, une semaine au moins avant l'élection. Nul Directeur ne pourra être commissaire d'élection. Chaque action donnera droit à un vote, à toutes les élections, pourvu, cependant, que cette action n'ait pas été transférée, dans les quatre-vingt-dix jours qui précéderont l'acte de voter, à la personne ou à la maison de commerce qui réclamera le droit de voter.

ARTICLE SEPTIEME.

Une majorité des Directeurs nommera tous les officiers et employés de la dite Compagnie, fixera leur salaire et pourra les destituer à leur gré. La Direction pourra également déléguer à ses officiers de [illegible] les pouvoirs qu'elle jugera convenable pour les transactions et détails de la Compagnie.

ARTICLE HUITIEME.

La Direction est par les présentes, revêtue du pouvoir de diriger et d'adopter les règlements qu'elle jugera nécessaires pour la Compagnie et les affaires de celle-ci, pourvu que les dits règlements ne soient pas en conflit avec le but, l'esprit et cet acte d'incorporation, ou avec les lois de cet État. Elle pourra et est autorisée à acheter des propriétés foncières, des meubles et des immeubles pour l'usage de la Compagnie seulement.

ARTICLE NEUVIEME.

Si, par une cause quelconque, les Directeurs n'étaient pas élus au jour indiqué, le fait n'entraînerait pas la dissolution de la corporation, mais les Directeurs qui seront alors en place y resteront jusqu'à ce qu'une autre élection dont il devra être donné avis de la manière indiquée dans l'article cinq.

ARTICLE DIXIEME.

Il sera constamment tenu des livres pour l'enregistrement et le transfert d'actions. Tout transfert d'actions devra être fait sur ces livres et signé de l'actionnaire ou de son représentant légal.

ARTICLE ONZIEME.

Deux parties dont la souscription est [illegible] de la maison de commerce dont elles sont membres ne pourront pas être élues en même temps Directeurs de la Compagnie. Un Directeur d'une autre fabrique quelconque de Coton ou son associé ne pourra pas être Directeur de la dite Compagnie.

ARTICLE DOUZIEME.

Il sera du devoir du Président de présider toutes les réunions des Directeurs et en son absence ou en son incapacité d'agir, les Directeurs devront choisir parmi eux-mêmes un Président pro tem., lequel exercera, dans l'intervalle, les pleins pouvoirs de Président. Aux assemblées annuelles des actionnaires de la Compagnie, le Président fera un rapport général de la situation des affaires de la Compagnie.

ARTICLE TREIZIEME.

Aucun certificat d'action ne sera émis avant le paiement complet de la dite action.

ARTICLE QUATORZIEME.

Des comptes-rendus de toutes les délibérations des Directeurs, et tous les livres et comptes qui se rapportent aux affaires de la Compagnie, seront tenus par le secrétaire et vérifiés par le Président. Le Président et le secrétaire signeront tous les billets, traites, chèques et certificats d'actions, ainsi que les contrats, et autres procédures de cette Corporation qui pourront être approuvées par la Direction.

ARTICLE QUINZIEME.

Aucun des actionnaires ne sera responsable des pertes ou dommages qui excéderaient le montant des actions appartenant à chacun d'eux.

ARTICLE SEIZIEME.

Tous les ans, ou plus souvent, s'il y a opportunité, il sera déclaré par la Direction les bénéfices qu'elle jugera convenable, à prendre dans les produits nets pendant l'année.

ARTICLE DIX-SEPTIEME.

Dans le cas où un actionnaire désirerait transférer ses actions avant d'en avoir effectué le paiement total, il lui sera permis de le faire par un substitut des obligations de l'acheteur pourvu que ces obligations soient acceptées par la Direction.

ARTICLE DIX-HUITIEME.

Après que toute augmentation de capital aura été dûment autorisée, il en sera donné avis pendant soixante jours, dans deux journaux publiés de la Nouvelle-Orléans. Pendant ce laps de temps, les actionnaires auront le privilège de prendre des actions additionnelles en proportion du montant de leurs actions. Les actions non prises à l'expiration de ce temps, pourront être vendues par le conseil de Direction, mais pas au-dessous du pair, au bénéfice de la Corporation.

ARTICLE DIX-NEUVIEME.

A l'expiration de cette Charte, ou plus tôt si un vote des actionnaires l'ordonne, comme il est déclaré dans l'article vingtième, les actionnaires éliront trois d'entre eux commissaires liquidateurs qui auront le pouvoir de liquider les affaires de la Corporation, vendre ses effets et partager également le produit de la vente entre les actionnaires. La dite liquidation ne s'étendra pas au-delà d'un an, à partir de la date de la dissolution de la Compagnie.

ARTICLE VINGTIEME.

Cet acte de corporation pourra être modifié, changé ou amendé, ou la dite corporation pourra être dissoute, à une assemblée générale qui devra être convoquée à cet effet, après trente jours d'avis, en français et en anglais, dans deux journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans et avec le consentement des trois quarts des actions représentées à cette assemblée.

ARTICLE VINGT ET UNIEME.

Les noms et intérêts respectifs des parties devant acte sont déclarés :

[illegible] Company	5 actions	$5000
Chas. Cavaroc	5	5000
W. T. Hepp[illegible]	5	5000
Eug. Rocheteau	5	5000
[illegible] de Lizardi	5	5000
M. A. [illegible]	5	5000
Aug. Cotturié & Co	5	5000
[illegible]	5	5000
[illegible] Frères	3	3000
[illegible]	3	3000
[illegible] & Co	3	3000
F. Newman	3	3000
F. B. Fleyta	2	2000
Mme E. B. De[illegible]	2	2000
J. A. Blanc	2	2000
J. M. Peterson	2	2000
F. Mioton	2	2000
J. Lopez	2	2000
C. C. Claiborne	2	2000
A. Miltenberger & Co	2	2000
Maul Payro	1	1000
Y. Magnan & Labouisse	1	1000
S. Cambon	1	1000
J. Lopene	1	1000
[illegible]	1	1000
L. Basset	1	1000
A. Castaing	1	1000
Vve de St Avid	1	1000
Mme Rose Chenaud	1	1000
W. S. P[illegible]	1	1000
J. Santini	1	1000
Kuger & Co	1	1000
Jno. F. Britta, Agt	1	1000
D. C. Cook	1	1000
Arthur Dantzer	1	1000
Gabriel de Feriet	1	1000
Pauline Durel	1	1000

Ainsi fait et passé, dans la susdite ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois, et l'année écrits ci-dessus, en présence de Marcel T. Ducros et Joseph H. Jones, témoins ayant l'âge légal qui ont signé avec les dites parties et moi notaire.

L'original est signé Chs. Cavaroc, Eug. Rocheteau, Pavillard et autres, M. T. Ducros, J. W. Jones.

EDWD. BARNETT, Notaire Public.

Pour copie conforme à l'original. Nlle-Orléans, le 21 janv. 1869.

EDWD. BARNETT, Notaire Public.

26 janv—6 fév 28 j

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ÉTAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 28 février 1868 ... $[illegible]

Savoir :

Primes d'incendie ... $[illegible]

Primes de mer ... [illegible]

Primes de rivières ... [illegible]

En moins :

Primes remboursées ... $ [illegible]

Primes non expirées ... [illegible]

Montant net des primes ... $[illegible]

Pertes payées :

Pertes par l'incendie ... $ [illegible]

Pertes sur mer ... [illegible]

Pertes sur les rivières ... [illegible]

Escompte au lieu de scrip ... [illegible]

Taxes et Revenu Intérieur ... [illegible]

Dépenses, loyer, etc. ... [illegible]

Six pour cent d'intérêt sur le scrip non payé jusqu'au 1er mars 1869 ... [illegible]

Réservé pour pertes non réglées ... $ 11,277 60

La Compagnie a l'actif suivant, [illegible] le rapport du Comité des Finances de la Compagnie adopté à l'unanimité par le Bureau des Curateurs, en faisant déduction, [illegible] équivalent à un capital comptant de $420,000, savoir :

Placé en propriétés foncières ... [illegible]

Hypothèques sur propriétés foncières ... [illegible]

Placé en bons de la ville et autres bons ... [illegible]

Placé en actions de banque et autres actions ... [illegible]

Placé en scrip de Compagnie d'assurance ... [illegible]

Prêts garantis ... [illegible]

Billets à recevoir ... [illegible]

Primes en voie de perception ... [illegible]

Argent comptant ... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 23 mars 1868.

PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le [illegible] aux porteurs légitimes [illegible] le second lundi de mai [illegible]

CURATEURS :

Charles Briggs, A. R. Montgomery, Ant. Carriere, A. Lecourt, Geo. A. Fosdick, Frank Williams, E. Brugier, Thomas Byrne, Chas. Lafitte, John Thornhill, John S. Mansoni, W. A. Violett, P. Anderson, Hugh Macdona[illegible], Alfred Kearny, Wm. M. Pinckard, A. Pravicha, John S. Wallis, George W. Dunbar, George F. Jones, E. F. Stockmeyer, Andrew Stewart, Geo. W. Hynson, A. B. Pothier, Arch'd Montgomery, John Nixon, Jr., Henry J. Voss, A. Plaggie, E. Marquez, James Guthrie, Chas. Weisbrod, Rudolph Sieg, P. Given

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne [illegible] suivants [illegible] rivière du Nord :

ST-LAURENT, capt. Lemarié, Samedi 20 fév.

VILLE-DE-PARIS, capt. [illegible], Samedi [illegible]

PEREIRE, capt. [illegible], Samedi [illegible]

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.

POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

POUR PARIS :

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord. Première cabine, $145. Seconde cabine, $85. Troisième cabine $45, et en comprenant le billet de chemin de fer, $47.

Les bagages seront enregistrés pour Paris. Golden [illegible] avance.

[illegible] Qui sont chargés et, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, s'adresser au comptoir, [illegible] l'agence, [illegible] New-York.

V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Aux voyageurs qui se rendent à New York.

DE LA NLLE-ORLEANS A NEW-YORK par la voie de SAVANNAH.

Billets pour aller jusqu'à New-York ... $42 50

La route la plus agréable et la plus économique, par les steamers à roues et de premier ordre

LEO, HERMAN LIVINGSTONE, SAN SALVADOR, CLEOPATRA, GENERAL BARNES, SAN JACINTO,

qui partent de Savannah tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS.

Ces steamers offrent tous les agréments que peuvent désirer les voyageurs et sont disposés expressément pour eux.

ROUTE—Par la ligne de steamers de Morgan, jusqu'à Mobile; de là, par le chemin de fer, à Montgomery, Columbus, Macon et Savannah; de Savannah, par les susdits steamers, à New York.

Les voyageurs ont le privilège de s'arrêter à un point quelconque de la route. Le billet est bon jusqu'à ce qu'il en soit servi.

Pour les billets de passage ou d'autres informations s'adresser à Wm. De DEIL, Agent général pour la vente des billets. No 104 de la rue de la Commune, et à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, Nlle-Orléans.

On va de la Nlle-Orléans à New York, en cinq jours et demi. GEO. A. McCLESKEY, Agent-général.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York, TOUS LES SAMEDIS, UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents aménagements.

PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York		$100
A Londres	do	105
A Hambourg	do	110
Au Hâvre et à Brême	do	110
A Paris	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York	$ 35
A Londres	40
Au Hâvre et à Paris	47
A Brême ou Hambourg	47

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont) : $40, en monnaie courante.

Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de première chambre, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et ses différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVES, No 181, rue de la Commune.

3 sept—

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie AXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends,

arriveront de la Nlle-Orléans du Havre de Hambourg

BAVARIA,	10 Déc.	4 Nov.	1er Nov.
TEUTONIA,	10 Jan.	4 Déc.	1er Déc.
SAXONIA,	10 Fév.	4 Jan.	1 Déc.

prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Hâvre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants :

De Hambourg ou du Hâvre.		De la Nlle-Orléans ou la Havane.	
Première cabine	$150 00	Première cabine	$165 00
Deuxième cabine	112 50	Entrepont	40 00
Entrepont	45 00		

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane : lère cabine, $35 en papier; Entrepont, $30 en papier.

Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de £2 10 et 15 0/0 pour le tonneau.

On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports du continent.

MAURY & CO., Agents de passage, 161 rue de la Commune. WILLIAMS, RUBERTI & CO., Agents généraux, 63 rue Carondelet. B. BERMANN, Havane. C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie, No 6, rue Barclay, New-York.

25 sept—

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

GEN'L GRANT,	Capt. H. S. Quick.
CRESCENT CITY,	Capt. E. W. Holmes.
SHERMAN,	Capt. W. P. Henry.
GEN'L MEADE,	Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le steamer GEN MEADE, A. W. Sampson, commandant

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le DIMANCHE, le 21 février à 8 heures A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres ... $60 00.

On signe des bills de connaissements pour Liverpool

Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 120.

Le UNITED STATES suivra le Gen MEADE et partira DIMANCHE, 28 février à 8 A. M.

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants : GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer CORTES, Commandant Horatio Nelson

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 20 février, à 8 heures P. M.

Passage ... $60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et LE HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

4 mai—1an

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux. Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; dédit précoce d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, ébattement et insensibilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité ? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, d'il en suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGÉ, Agent, rue de Chartres, No 33, Nlle-Orléans.

8 nov—

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention régulière. 10 juillet—1an

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 242, rue des Magasins, coin Delord, et No 203, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de noyer, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19, Nouvelle-Orléans,

Entre les rues Commune et Canal.

D. M. STELLA, Propriétaire.

FONDERIE DE LEEDS.

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilleurs, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Howell, des Bouches à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & CO.

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE.

[illegible] Carondelet [illegible]

ÆTNA, DE HARTFORD. Actif ... $4,[illegible]

HOME, DE NEW-HAVEN. Actif ... $1,[illegible]

Représentant un capital [illegible] de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivière et de mer réglés.

Compagnie ATLAS d'Assurance Mutuelle de la Vie, A St. LOUIS, Mo.

Agence dans l'État de la Louisiane, au coin des rues Camp et Commune, Nlle-Orléans.

JOHN B. PURVIS ... Agent-général.

T. BEAUMONT Jr. ... Secrétaire.

E. J. BYRD ... Agent.

Médecins Examinateurs : Les Docteurs L. T. Pim et Jos T. Scott.

La Compagnie Atlas d'Assurance mutuelle de la Vie [illegible]

E. A. TYLER,

115 ... RUE DU CANAL ... 115.

Fabricant, etc.

DES MONTRES, DES PENDULES, DES BIJOUX ET DE L'ARGENTERIE.

[illegible] assortiment, des meilleures manufactures d'Europe et d'Amérique des MONTRES des PENDULES et des BIJOUX.

On trouvera chez lui une grande variété de L'ARGENTERIE DE TABLE ET D'ORNEMENT DE L'ARGENTERIE PLAQUÉE.

[illegible] et des LORGNONS sur or, argent, [illegible] des STATUETTES en bronze ou [illegible] de Paris.

Les réparations de montres, bijoux et la pendule [illegible] l'objet d'une attention particulière.

Il fait de l'argenterie sur commande.

Pour le Bayou de Glaize.

Bateau Régulier du Bayou de Glaize.

Partant tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., pour BAYOU DE GLAISE, et tous les débarcadères intermédiaires.

[illegible] HINDE, [illegible] Smith et [illegible] GEO. D. HITE, Agent, 17 Tchoupitoulas.

Pour Bayou de Glaize.

Départ JEUDI à 5 heures P. M. pour le BAYOU DE GLAIZE, le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine M. M. Dufour, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, et du Bayou de Glaize tous les JEUDIS.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JAS. LEAKE, No 6 de la rue Tchoupitoulas.

Les Attakapas et l'Atchafalaya.

Pour Washington et Atchafalaya.

PAQUEBOT—Départ une fois par semaine. Pour Washington et Atchafalaya.

Le beau bateau à vapeur EVENING STAR, capt. J. M. Thompson, E. T. Wilkins, commis, part de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. et de Washington tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin. Le fret est l'objet d'une attention toute particulière.

S'adresser à bord ou à J. LEAKE, No 6 de la rue Tchoupitoulas.

22 jan—1m

Pour Baton-Rouge.

POUR BATON ROUGE.

Trois voyages par semaine.

Le nouveau bateau à vapeur DAN ABLE,

R. F. Gross capitaine, J. G. Landry, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS, à 5 heures du matin, et partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 7 heures A. M.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, 25 Commercial Place.

20 janv—

ARRANGEMENT D'HIVER—Service deux fois par semaine—Pour Lobdell's Store, Bayou Sara, Plaquemines, Donaldsonville et tous les débarcadères de la côte.—Le bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine V. B. Barrow, commis Lee Boyd et J. M. Hodgkinson, part de la Nouvelle-Orléans tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., et les DIMANCHES, à 5 heures du soir. Il part de Lobdell's Store tous les JEUDIS et descend le Bayou dans le jour. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JAS. LEAKE, No 6 de la rue Tchoupitoulas.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Arrangement permanent.—Paquebot indépendant de la Nouvelle-Orléans, de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Lockport, deux fois par semaine—Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les lundis, à midi, et les jeudis, à 5 heures P. M. Départ de Lockport, tous les mardis, à 8 heures du matin, et les vendredis à 5 heures P. M.—Le bateau à vapeur ROSE FRANKS, d'un faible tirant d'eau, capitaine Jos Dalferes, commis J. L. Ross et F. Dalferes, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Lockport, Thibodeaux, Napoleonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Acosta, commis F. A. Christ, part de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau ira jusqu'à Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Nov—1m

Ligne du Crescent entre la Nlle-Orléans et Lafourche, ainsi que la Côte.

Le beau bateau à vapeur FLICKER, capt. Duval Comeaux (N. Z. Dupuis, commis), part de la Nlle-Orléans pour les points ci-dessus tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.

Retour : le VENDREDI et le LUNDI, avant le midi. Nov—1m

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capt. DIEVART, commis T. NICOLS, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 22 janv—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 10 novembre. Il partira de la Nlle-Orléans les MARDIS, et JEUDIS à midi, et les SAMEDIS à 5 heures du soir. Il sera de retour les MERCREDIS VENDREDIS et LUNDIS.

A. DUGAS.

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez. Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur WILD WAGONER, capitaine A. C. Goddin, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, Agent, No 17 de la rue Tchoupitoulas.

5 déc—

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des États-Unis. POUR VICKSBURG.

Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Pour Donaldsonville, Plaquemines, Bâton-Rouge, Bayou Sara, l'embouchure de la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BELLE LEE, T. P. Leathers, capitaine, Adolphe Mattia et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se rendra à Vicksburg, avec les bateaux "Calumet" et "Conn ess", qui partent pour les rivières Tallahatchee et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. G. WAYNE, No 28 de la rue Natchez.

29 janv

Opelousas

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. POUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Port Barre, et tous les débarcadères de la côte, la rivière Atchafalaya, et le Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau,

ANNIE WAGLEY,

W. Burton, capitaine. M. Kenison, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou chez R. G. J. B. [illegible] J. M. JOHNSTON, 25 Vieille-Levée.

La Côte et [illegible] ou Sarah.

LE bateau à vapeur semi-hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. H. Greathouse, commis J. R. Id, et MM. H. Landry et E. Jordan, quitte la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il partira Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 11 de la rue Conti.

[illegible] Compagnie de paquebots de la [illegible] pour Madisonville, Lewisburg, Mandeville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à haute pression, de la malle des États-Unis, capitaine W. L. Comeaux, partira, pour les points ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; les MARDIS à l'arrivée du train de midi; et les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 heures de l'après-midi. Au retour, il partira de Old Landing à 6 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS; et de Mandeville, les LUNDIS et JEUDIS, à 5½ heures du matin.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.

Le CAMELIA n'ira pas, pour le moment, plus loin que Old Landing sur le Tchefuncte.

COHEN M. SORIA, agent, 16 et 20, rue Union.

24 avril—1an

[redacted]

COMPAGNIE DU Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

PASSAGE—DÉPARTEMENT-GÉNÉRAL, Nlle-Orléans, 4 janvier 1869.

Avis Spécial.

L'ATTENTION des voyageurs est appelée sur la réduction suivante des prix de passage pour les points ci-après nommés par la voie du Chemin de fer de la N.-O. et de Jackson.

Passage de lère classe :

Pour Vicksburg		$10 00
—	Memphis	18 00
—	Cairo	23 00
—	Chicago	38 00
—	Cincinnati	36 25
—	St-Louis	32 00
—	Louisville	32 75
—	Detroit	40 50
—	Les Chutes du Niagara	52 75
—	Buffalo (N.-Y.)	51 45

T. S. WILLIAMS, Surintendant-Général.

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des États-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, on prévient la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, en coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir en déposant leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Tèche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) à 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour [illegible] doit être payé aux livraisons.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,

No. 138, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital ... $500,000

avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 26, rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

S. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE, Vice-Président; E. H. GANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans les profits [illegible]

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL ... $[illegible]

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 143, NOUVELLE-ORLEANS.

— Directeurs —

[illegible]

Joseph Ellison, Président, W. S. Pike, Vice-Président, [illegible] W. P. Harper, Sec.

Médecins examinateurs : Dr E. A. Moss, Dr E. Chopin, Dr G. E. Lemonnier, Dr Henry Smith, Dr J. Henderson, Dr W. G. Nichols.

G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie émet TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE [illegible]

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs :

[illegible]

Officiers.

JOHN DAVIDSON ... Président.

W. S. PIKE ... Vice-Président.

R. W. YOUNG ... Secrétaire.

L. A. FOURNIER ... Trésorier.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

[illegible]

TREIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1868 :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir :

Sur les risques d'incendie	$[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Sur les risques de rivières	92,675 97	
	$[illegible] 50	
A ajouter—Risques non déterminés pour 1867	$60,418	$347,013 59
A déduire—Risques non déterminés pour 1868	$59,384	
Primes remboursées	3,529 17	$62,293 17
Gains nets sur les primes de 1868		$284,720 42

Pertes payées durant la même période, savoir :

Sur les risques d'incendie	$30,[illegible]	
Sur les risques de mer	18,228 34	
Sur les risques de rivières	57,292 34	
Dépenses, Taxes, Escomptes sur les primes, comptes de loyers, réassurances, intérêts sur Scrips, et profits et pertes, moins l'escompte et l'intérêt	$[illegible] 51	
		$197,321 37
Profits Nets		$87,399 05

La Compagnie possède l'actif suivant :

Bons consolidés et du chemin de fer de la ville (au plus bas cours de la place)	$334,790
Bons de l'État, dito	15,200
Stocks de Banques et du Gaz, dito	163,000
Emprunts sur gages	33,812 27
Emprunts sur hypothèques	52,300
Billets à percevoir	7,915
Primes en cours de perception	54,795 65
Scrip d'autres Compagnies d'Assurance	10,981 87
Coupons sur Bons d'État et de Chemins de fer non collectés	19,000
Billets non courants	4,500
Montant en caisse	124,542 27
Total de l'Actif	$[illegible]

L'état suivant est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce dix-huitième jour de janvier 1869.

A. SHELLEY, Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les Certificats de Profits émis; aussi, VINGT-CINQ POUR CENT sur la balance de Scrips de l'année 1866, à partir du deuxième lundi de février 1869. Et il a de plus déclaré un Dividende de Scrip de SOIXANTE POUR CENT sur le gain net des primes de participation pour l'année terminée le 31 décembre 1868, pour lequel les certificats seront émis à dater du 15 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

J. G. GAINES, Vice-président.

— Directeurs —

JOHN G. GAINES	E. J. HART,
HENRY RENSHAW,	J. C. RICKS,
H. T. LONSDALE,	I. H. STAUFFER,
S. BISCOE,	J. B. BEES,
J. C. BARELLI,	I. N. MARKS,
HUGH WILSON	THOS. SLOO.

19 janv—1an—1mêl

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A L'ANGLE DES RUES CANAL ET CAMP.

NEUVIÈME ÉTAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1868 :

Sur les risques d'incendie	$381,794 26	
Sur les risques de mer	48,215 94	
Sur les risques des rivières	32,397 61	
Total des primes		$413,387 81
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1868	$115,129	
Primes remboursées	7,339 42	
		122,469 42
Montant net des primes		$290,798 39
Pertes : Sur les risques d'incendie	$68,364 36	
Sur les risques de mer	54,312 28	
Sur les risques des rivières	5,679 51	
	$121,356 42	
Taxes	12,999 67	
Ré-assurance	5,811 54	
Dépenses, moins le montant d'intérêt	11,189 77	
Intérêts sur scrip non encore payés	27,858	
		180,175 39
Bénéfices		$110,553 19

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à percevoir pour primes	$7,457 75
Billets garantis et billets hypothécaires	228,341 65
Du pour primes en voie de recouvrement	66,665 77
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie de Chemin de fer de la ville, Bons de la ville	158,[illegible]
Scrips d'autres Compagnies d'Assurance	[illegible] 25
Propriétés foncières	70,682 77
En caisse	62,806 16
	$[illegible]
Moins : Dépréciation des susdites valeurs	58,044 48
Montant net de l'actif disponible	$637,[illegible] 36
Moins : Intérêts de scrip non réclamés	$5,311 36
Intérêts payables sur scrip non encore payés	27,[illegible]
	33,169 36

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, Assermenté et signé par-devant moi ce 18 janvier 1869.

JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.

A une réunion qui a eu lieu le 14 du courant, les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de QUARANTE POUR CENT sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er mars. Il a été résolu en outre de payer à partir du deuxième lundi de mars 1869, SIX pour cent d'intérêt sur tous les scrips encore payés.

— DIRECTEURS —

George Urquhart,	Chs. Lafitte,
A. Rochereau,	M. Payro,
G. W. Babcock,	W. T. Williams,
T. B. Blanchard,	Aug. Reichard,
Wm. Steven,	E. Miltenberger,
J. A. White,	J. Tuyes.

19 janvier 1869.

Dix-septième état annuel DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nlle-Orléans.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1868 :

Primes reçues dans l'année, expirée le 31 décembre 1868, y compris les risques non expirés de 1867		$310,219 56
Primes sur risques d'incendie	$151,428 27	
Primes sur risques de rivières	119,057 08	
Primes sur risques de mer	39,734 20	
		$310,219 56
En moins—primes remboursées	$1,373 32	
En moins—primes sur risques non expirés en 1868	46,754 00	
		$48,127 32
		$262,092 24
Pertes payées dans la même période.		
Sur risques d'incendie	$58,562 30	
Sur risques de rivières	44,196 89	
Sur risques de mer	13,733 49	
	$116,492 77	
Réassurance	4,085 84	
Taxes	14,995 28	
Intérêts sur scrip, rabais (rebate) au lieu de scrip, dépenses, etc., escompte et intérêt, profits et pertes, etc.	54,894 38	
		$190,468 27
		$71,623 97

L'actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse	$34,673 15	
Prêts sur garanties	33,317 00	
		$[illegible] 15
Coupons de l'État et de la ville dus	$17,390 00	
Comptes non payés et en voie de recouvrement	60,998 20	
Propriétés foncières		30,418 20
Billets à recevoir pour primes		38,000 00
Actions de banque	$127,125 00	3,281 72
Bons de la ville de la Nlle-Orléans	347,000 00	
Bons de l'État de la Louisiane	55,000 00	
Bons de la Compagnie de l'hôtel St-Charles	60,000 00	
Actions de la Compagnie Dry Dock Vallette	5,000 00	
		600,125 00
Scrips d'autres compagnies d'assurance		5,807 00
Actions et bonds suspendus		270,512 50
		$1,145,114 57

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALFRED MOULTON, Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

État de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé par-devant moi, ce 9 janvier 1869. A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix, paroisse d'Orléans.

Les Directeurs, à leur séance régulière à ce jour, [illegible]

[illegible]

ALFRED MOULTON, Président.

WM. H. PERKINS, Vice-Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

— Directeurs —

F. K. Converse, A. H. May, B. F. Eyrell, J. M. Allen, Robert Hare, Jno. T. Moore, Wm. Chambers, Jno. C. Rogers, A. Moulton, W. H. Perkins.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente :

Sur les risques d'incendie	$[illegible] 69
Sur les risques de mer	189,734 17
Sur les risques de rivières	[illegible] 62
Total	$1,151,[illegible]
Moins primes non expirées le 31 mai 1868	$[illegible]
Primes remboursées	[illegible]
Montant net des primes au 31 mai 1868	$[illegible] 13
Pertes payées :	
Sur les risques d'incendie	$271,[illegible] 57
Sur les risques de mer	178,[illegible]
Sur les risques de rivières	45,[illegible]
Taxes	38,[illegible]
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt	165,[illegible] 84	694,814 38
Bénéfice net	$277,389 80

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	$150,617 97
Billets garantis par hypothèques	675,997 30
Billets garantis par nantissements	38,147 30
En caisse	128,473 34
Actions de banques et de chemin de fer	164,200 00
Primes en voie de perception	89,[illegible]
Bons de la ville	33,000 0
Billets à recevoir	167,154 7
Scrips des Compagnies d'Assurances	49,900 00
Actions "Dry Dock Vallette"	15,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam"	6,000 00
Actions "Marine Dry Dock"	3,700 00
Actions "Merchants' Exchange"	1,000
Actions "Lightering & Wrecking Co"	1,000 00
Actions "La Equitable Life Ins. Co."	250 00
Bons de l'État	1,500 00
Total	$1,466,414 1

En moins : Intérêts non réclamés et intérêt payable au 1er juillet, sur les scrips ... $101,240 16

Primes sur risques non terminés ... [illegible]

Actif net ... $1,097,[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé par-devant moi ce 9 juin 1868.

PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, TRENTE-CINQ POUR CENT sur le Capital du Scrip de 1859, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton,	F. Mongeré,	Pierre Poutz
M. Puig,	David McCoard,	S. E. Relf,
Chas. Gaspary,	J. J. Fernandez,	L. F. Generes
P. S. Wiltz	J. Morgan Hall	

DIX-NEUVIÈME ÉTAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868 :

Primes d'incendie, dans l'année	$206,122 32	
Primes de mer	84,082 36	
Primes de rivières	177,564 83	
		$467,770 39
Total net des primes		$467,694 39
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 89,500 68	
Pertes de mer	67,074 06	
Pertes de rivières	33,572 47	
Taxes payées	26,012 84	
Réassurance et escompte au lieu de scrip	60,108 86	
Payé—Intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc.	67,649 4	
Bénéfice net		$[illegible] 1

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets à recevoir	$7,494 16
Prêts sur nantissement hypothécaire	99,543 33—$106,887 49
En caisse	$104,377 34
Prêts garantis par actions et autres	63,400 00—$167,977 34
Prêts garantis par actions et propriétés foncières	11,200 00
Propriétés foncières	75,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,062 46—$131,272
Bons consolidés de la ville	$30,000 00
Bons de la ville	96,000 00
Actions de Banques et autres	196,037 17—$322,037 17
Coupons pour bons de la ville, échus	$6,400 00
Dû pour primes et en voie de perception	41,000
	$779,614 6

La Compagnie possède également : Billets suspendus, actions et bons ... $[illegible]

Compte de scrip forfaits ... 7,000

Intérêts non réclamés ... $7,000 23

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 23 mai 1868.

PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de TRENTE-TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur le montant net des primes pour l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, [illegible] taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président.

SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS :

JOHN WATTS,	G. T. BEDDOCKS,
SAMUEL B. NEWMAN,	P. H. FOLEY,
WM. EDWARDS,	A. G. OBER,
P. SIMMS,	A. THOMPSON,
JOHN PHELPS	

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement

25,000 milles de Télégraphe

qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des États-Unis. Cette opinion repose sur l'estimation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'État de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1868.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE

Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront en se plaçant sur un pied d'égalité avec les organisateurs et autres, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par

DANIEL EDWARDS,

Directeur résident des États de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane,

Nos 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée, Nouvelle-Orléans, Lou.

OU PAR

D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO., No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur résident, Daniel Edwards. 6 oct—6 m ALTIM J S

THE NATIONAL TELEGRAPH COMPANY.

A new enterprise to be know as the National Telegraph Company has been organized with valuable franchises conferred by a recent act of Congress, for the purpose of establishing Trunk lines of Telegraph on all the principal railroads and mail routes in the United States. The stock is to be based upon the same principle as that of the Merchants' Union Express Company which recently commenced operations. The design is to interest the entire business community in the enterprise. This is done, not so much to dispose of the stock as it is to secure the business of the country through which the lines pass.

The Capital is to be

$10,000,000

In 100,000 Shares of the par value of

$100 Per Share.

But the actual amount to be paid in Cash is

$35 PER SHARE.

And this amount is to be paid as follows : One per cent at the time of subscribing, and no more, until the entire capital has been subscribed, and then all calls to be made by the Board of Directors; instalments not to exceed five per cent per month. When thirty-five per cent of the par value of the shares has been paid, certificates of stock will be issued. This will give the Company a paid up

Cash Capital of $3,500,000,

Which will be sufficient to duplicate lines to all, or nearly all, the paying points reached by the present monopoly.

The present telegraph Companies of the country have been consolidated into one huge monopoly, and are now earning over six millions of dollars per year, or over one hundred per cent on the actual cost of their lines, their present capital, having been watered over one thousand per cent.

The National Telegraph Company have a concession from the United States Government of the importance of their enterprise, with a grant of the most valuable franchises ever conferred upon a Telegraph Company. No competing line has ever had the right now granted by Congress to this Company to construct and operate lines over every Railroad and Mail Route in the United States. The position of this Company differs from that of any company ever before organized. The question of the right way is forever settled.

The Stockholders of this Company cannot be sold out or transferred to any other Company. The act of Congress under which this Company has been organized, prohibits any transfer of the franchise granted.

CALLS—HOW TO BE MADE.

One per cent of the Stock will be required on subscribing, and subsequent calls, not to exceed five per cent per month, will be made by the Board of Directors, from time to time, as may be necessary, only to construct and equip the lines; but no calls will be made after the one per cent is paid until the entire Capital Stock shall have been subscribed.

ACTUAL CAPITAL REQUIRED.

The Company confidently believe that thirty-five per cent of the Capital Stock will construct and fully equip

25,000 Miles Of Wire,

Which will connect all the commercial centres and important places in the United States. This opinion rests upon the most reliable estimates and responsible offers to construct and equip the lines.

The National Telegraph Company is organized under the laws of the State of New York and franchises conferred by an act of Congress, approved July 24, 1868 :

President — GEORGE B. SENTER, of Cleveland, Ohio.

Vice President—ROBERT SQUIRES, of New York City.

Secretary—GEORGE B. WALTER, of New York City.

COMPANY'S OFFICE.

Nos. 64 and 66 Broadway, New York.

A limited amount of the Capital Stock of this Company is allotted to this locality, and those having an opportunity, and subscribing, will be placed upon equal terms with the corporators, and will secure the interest in all franchises which have accrued or may hereafter accrue to the Company from any and all sources.

Subscriptions will be received by

DANIEL EDWARDS,

Resident Director for the States of Alabama, Mississippi, Texas and Louisiana, 28, 30 and 32 New Levee street, New Orleans, La.

—OR—

D. WEBSTER,

At the office of R. G. Dun & Co., No. 70 Canal street.

Parties subscribing to the Stock will communicate the same by letter to the Resident Director, DANIEL EDWARDS, of this city, at the time of subscribing.

oct9—6m eod.

Weights of Various Articles of Produce per Bushel.

[According to custom established in the Chicago Market.]

Articles. Pounds

[illegible]

LA COMPAGNIE NATIONALE DE TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de

"Compagnie Nationale de Télégraphe," a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des États-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de

$10,000,000

représenté par $100,000 actions de

$100 au pair,

dont le montant à payer comptant est de

$35 par actions,

et sera versé comme suit : un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente-cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, des certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un

Capital de $3,500,000

qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopoleurs actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole; elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le coût de leurs lignes.

Le gouvernement des États-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle-ci des privilèges qui n'a jamais obtenus une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a accordé des pouvoirs à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La position de la compagnie diffère de celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question du droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque cela sera nécessaire pour construire et équiper les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement du un pour cent, avant que le montant du capital ait été souscrit.

THE NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, Publishers.

Office, No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, FEB. 17, 1869.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$12	$22	$30	$40	$75
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	175	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1200

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday mornings. Subscription, $4 per annum, in advance. Single copies ten cents.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 mo.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

DRUGS, CHEMICALS, &c.

BALL, LYONS & CO,

IMPORTERS

—And—

WHOLESALE DRUGGISTS,

42 & 44 ... CAMP STREET ... 42 & 44

—And—

113, 115 & 117 Gravier St. 117, 115 & 113

Always on Hand

A Large Stock of French Patent Medicines,

—Such as—

CAPSULES MOTHES, CAPSULES RAQUIN, PILULES DE VALLET, CHARBON DE BELLOC, PEPSINE BOUDAULT, ETC., ETC.

DRUGS,

AMERICAN PATENT MEDICINES,

CHEMICALS,

OILS,

LIQUORS,

PERFUMERIES,

PAINTS,

INSTRUMENTS,

GLASSWARE,

WINDOW GLASS,

Etc., Etc., Etc.

Each new arrival from the North and Europe adds to the very extensive stock of the firm.

Apothecaries, Grocers, Country Dealers, Planters, supplied speedily on MOST LIBERAL TERMS with every article in the Drug line they may require.

Everything sold guaranteed of the VERY BEST QUALITY

Prices as Low as Any Other Store.

Store opened for all those who may wish to examine the stock, inquire for prices, etc.

BALL, LYONS & CO.

42 & 44, Camp Street, and

jan29 eod 4m 113, 115 & 117 Gravier Street.

AYER'S SARSAPARILLA,

FOR PURIFYING THE BLOOD

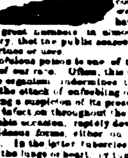

The reputation this excellent medicine enjoys, is derived from its cures, many of which are truly marvelous. Inveterate cases of Scrofulous disease, where the system seemed saturated with corruption, have been purified and cured by it. Scrofulous affections and disorders, which were aggravated by the scrofulous contamination until they were painfully afflicting, have been radically cured in such great numbers in almost every section of the country, that the public scarcely need to be informed of its virtues or uses.

Scrofulous poison is one of the most destructive enemies of our race. Often, this unseen and unfelt tenant of the organism undermines the constitution, and invites the attack of enfeebling or fatal diseases, without exciting a suspicion of its presence. Again, it seems to breed infection throughout the body, and then, on some favorable occasion, rapidly develop into one or other of its hideous forms, either on the surface or among the vitals. In the latter tubercles may be suddenly deposited in the lungs or heart, or tumors formed in the liver or it shows its presence by eruptions on the skin or foul ulcerations on some part of the body. Hence the occasional use of a bottle of this Sarsaparilla is advisable even when no active symptoms of disease appear. Persons afflicted with the following complaints generally find immediate relief and, at length, cure, by the use of this Sarsaparilla. St. Antony's Fire, Rose or Erysipelas, Tetter Salt Rheum, Scald Head, Ringworm, Sore Eyes, Sore Ears, and other eruptions or visible forms of Scrofulous disease. Also in the more concealed forms as Dyspepsia, Dropsy, Heart Disease, Fits, Epilepsy, Neuralgia, and the various ulcerous affections of the muscular and nervous systems.

Syphilis or Venereal and Mercurial Diseases are cured by it, though a long time is required for subduing these obstinate maladies by any medicine. But long continued use of this medicine will cure the complaint. Leucorrhœa or Whites, Uterine Ulcerations, and Female Diseases, are commonly soon relieved and ultimately cured by its purifying and invigorating effect. Minute Directions for each case are found in our Almanac, supplied gratis. Rheumatism and Gout, when caused by accumulations of extraneous matters in the blood, yield quickly to it, as also Liver Complaints, Torpidity, Congestion or Inflammation of the Liver, and Jaundice, when arising, as they often do, from the rankling poisons in the blood. This SARSAPARILLA is a great restorer for the strength and vigor of the system. Those who are Languid and Listless, Despondent, Sleepless, and troubled with Nervous Apprehensions or Fears, or any of the affections symptomatic of Weakness, will find immediate relief and convincing evidence of its restorative power upon trial.

PREPARED BY

Dr. J. C. AYER & CO., Lowell, Mass.,

PRACTICAL AND ANALYTICAL CHEMISTS.

Sold by E. J. HART & CO., WHEELOCK, FINLAY & CO., FLEMING'S PATENT MEDICINE DEPOT, New Orleans, and by all Druggists everywhere. jan31 6mcod

INSURANCE.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT :

Premiums received during the year ending 31st May 1868, including unearned premiums of the previous year :

On Fire Risks	$[illegible] 69	
On Marine Risks	189,734 17	
On River Risks	[illegible] 62	
Total Premiums		$1,151,[illegible]
Less Premiums Unearned 31st May, 1868	$[illegible] 60	
Return Premiums	23,471 97—	[illegible] 57
Net Earned Premiums 31st May, 1868		$[illegible] 13
Losses paid :		
On Fire Risks	$271,[illegible] 57	
On Marine Risks	178,[illegible]	
On River Risks	45,[illegible]	
	$[illegible]	
Taxes	38,[illegible]	
Reinsurance, Expenses, Profit and Loss, less Interest	165,[illegible] 84—	694,814 38
Net Profit		$277,389 80

The Company have the following assets.

Real Estate	$150,617 97
Notes Secured by Mortgage	675,997 30
Notes Secured by Pledge	38,147 30
Cash on hand	128,473 34
Premiums in course of Collection	89,[illegible]
City Bonds	33,000 00
Bank and Railroad Stocks	164,200 00
Bills Receivable	167,154 7
Scrips of Mutual Insurance Companies	49,900 00
Stock of Vallette Dry Dock Company	15,000
" Levee steam Cotton Press	6,000 00
" Marine Dry Dock	3,700 00
" Merchants Exchange	1,000 00
" Lightering and Wrecking Co	1,000 00
" Louisiana Equitable Life Ins. Co	250 00
State Bonds	1,500 00
Total	$1,466,414 1

Less :

Unclaimed interest and interest payable in July, and on all outstanding Scrips of the Company	$101,240 15	
Thirty-five per cent of Scrip issue of 1859, payable in July	70,[illegible] 70	
Unearned Premiums 31st May, 1868	[illegible] 60—	$[illegible] 90
		$1,097,[illegible] 38

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

JOHN PEMBERTON, President.

PAUL FOURCHY, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this 9th day of June, 1868. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 9th day of June, 1868, it was resolved to declare a Scrip Dividend of THIRTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 30th May, 1868, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay on and after the second Monday in July next THIRTY-FIVE PER CENT. ON THE SCRIP ISSUE OF 1859, and six per cent. interest on all outstanding Scrips of the Company.

DIRECTORS :

John Pemberton,	F. Mongeré,	David McCoard,
M. Puig,	L. F. Generes,	Pierre Poutz,
Chas. Gaspary,	John Morgan Hall,	S. E. Relf,
P. S. Wiltz	J. J. Fernandez	

Factors' and Traders' INSURANCE COMPANY,

38 ... Carondelet Street ... 38

NEW ORLEANS, LA.

SECOND ANNUAL STATEMENT

Year ending 30th April, 1868.

PREMIUMS for the year ... $[illegible],456 70

LOSSES paid ... 1[illegible],710 66

ASSETS, 30th April, 1868 ... $[illegible],984 12

CASH DIVIDENDS DECLARED,

TO STOCKHOLDERS,

In Capital Stock Department, TEN PER CENT.

In Premium Department, FIFTEEN PER CENT.

This Company continues to issue Policies on FIRE, RIVER and MARINE RISKS, at the current rates of Premium.

All dividends of the Company are payable CASH, without discount.

MICHEL MUSSON, President.

HARMON DOANE, Vice Presid.

ED. A. PALFREY, Secretary.

TRUSTEES :

[illegible]

INSURANCE.

N. O. Mutual Insurance Company,

Corner Canal and Camp Streets.

NINTH ANNUAL STATEMENT.

Premiums during the year ending 31st December, 1868 :		
On Fire Risks	$381,794 26	
On Marine	48,215 94	
On River	32,397 61	
Total Premiums		$413,387 81
Less : Premiums unearned 31st December, 1868	$115,129 00	
Return Premiums	7,339 42	
		$122,469 42
Net earned Premiums		$290,798 39
Losses :		
On Fire Risks	$68,364 36	
On Marine Risks	56,812 28	
On River Risks	5,679 51	
	$121,356 42	
Taxes	12,999 67	
Reinsurance	5,811 54	
General expenses, less interest account	11,189 77	
Interest on outstanding scrips	27,858 00	
		$180,175 39
Profit		$110,553 19

The company have the following assets

Bills receivable for premiums	$7,457 75
Pledge and Mortgage Notes	228,341 65
Due by individuals for premiums in course of collection	66,665 77
Gas Light Co., City R. R. Co., City Bonds, etc., etc.	158,[illegible] 94
Scrips of other companies	58,[illegible] 25
Real estate	70,682 77
Cash on hand	62,806 16
	$[illegible]
Less : Depreciation on the above	58,044 48
Net available assets	$637,[illegible]
Less : Unclaimed interest on Scrips	$5,311 36
Interest payable on outstanding Scrips	27,858 00 — 33,169 36
	$[illegible] 76

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 18th day of January, 1869.

JOSEPH CUVELLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 14th inst., it was resolved to declare a scrip dividend of FORTY per cent. on the net-earned participating premiums for the year ending on the 31st December, 1868, for which certificates will be issued on and after the first of March, and have further resolved to pay Six per cent interest on the outstanding certificates of scrip, on and after the second Monday of March, 1869.

—DIRECTORS—

Geo. Urquhart,	Chas. Lafitte,
A. Rochereau,	M. Payro,
G. W. Babcock,	W. T. Williams,
T. B. Blanchard,	Aug. Reichard,
W. Steven,	E. Miltenberger,
J. A. White,	J. Tuyes.

18th January 1869. jan19

Sun Mutual Insurance Company.

OFFICE OF THE "SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY" OF NEW ORLEANS, January [illegible] 1869.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following, for the year ending December 31, 1868.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1868, viz		
On Fire Risks	$135,974 [illegible]	
On Marine Risks	57,[illegible]	
On River Risks	92,675 [illegible]	
	$286,595 59	
Add Unterminated Risks for 1867	$60,418 00	$347,013 59
Deduct Unterminated Risks for 1868	$59,384 00	
Returned Premiums	3,529 17	
		$62,293 17
Net Earned Premiums for 1868		$284,720 42
Losses paid during the same period, viz :		
On Fire Risks	$30,[illegible]	
On Marine Risks	18,228 34	
On River Risks	57,292 34	
	$106,[illegible]	
Expenses, Taxes, Discount on Premiums, Rent Account, Re-Insurances, Interest on Scrips and Profit and Loss less Discount and Interest	$[illegible] 51	
		$197,321 37
Net Profits		$87,399 05

The Company have the following assets

Consolidated and Railroad City Bonds, (lowest market cash value)	$334,790
State Bonds, do	15,200
Bank and Gas Stock, do	163,000
Loans and Pledges	33,812 27
Loans on Mortgage	52,300
Bills Receivable	7,915
Premiums in Course of Collection	54,795 65
Scrips of other Insurance Companies	10,981 87
Coupons on State and Railroad Bonds, not collected	19,000
Uncurrent Funds	4,500
Cash on hand	124,542 27
Total Assets	$[illegible]

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this eighteenth day of January, 1869.

A. SHELLY, Second Justice of the Peace, For the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. INTEREST on the outstanding Certificates of Profits, also TWENTY-FIVE PER CENT on the balance of the Scrips of the year 1866, on and after the second Monday of February 1869. And they have further declared a Scrip Dividend of SIXTY PER CENT on the Net Earned Participating Premiums for the year ending Dec. 31, 1868, for which Certificates will be issued on and after the 15th day of March next.

THOMAS SLOO, President.

THOS. ANDERSON, Secretary.

J. G. GAINES, Vice President.

—Directors—

JOHN G. GAINES	E. J. HART,
HENRY RENSHAW,	J. C. RICKS,
H. T. LONSDALE,	I. H. STAUFFER,
S. BISCOE	J. B. BEES
J. C. BARELLI	I. N. MARKS,
HUGH WILSON	THOS. SLOO.

jan19 1an

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT

Home Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1868.

Premiums received during the year ending December 31, 1868, including unterminated risks of 1867		$310,219 56
Premiums on Fire Risks	$151,428 27	
Premiums on River Risks	119,057 09	
Premiums on Marine Risks	39,734 20	
		$310,219 56
Less Return Premiums	$1,373 32	
Less Premiums on Risks not terminated in 1868	46,754 00	
		48,127 32
		$262,092 24
Losses paid during same period—		
On Fire Risks	$58,562 30	
On River Risks	44,196 89	
On Marine Risks	13,733 49	
	$116,492 77	
Re-Insurance	4,085 84	
Taxes	14,995 28	
Interest on Scrips, Rebate in lieu of Scrip, Expenses, etc., less Discount and Interest, Profit and Loss, etc.	54,894 38	
		190,468 27
		$71,623 97

The Company have the following Assets,

Cash	$34,673 15	
Loans on Pledges	33,317 00	
		$[illegible] 15
Coupons past due State and City	$17,390 00	
Outstanding Accounts in course of Collection	60,998 20	
Real Estate		30,418 20
Bills Receivable Premiums		38,000 00
Bank Stocks	$127,125 00	3,281 72
Bonds of the City of New Orleans	347,000 00	
Bonds of the State of Louisiana	55,000 00	
Bonds of the St. Charles Hotel Company	66,000 00	
Stock Valette Dry Dock Company	5,000 00	
		600,125 00
Scrip of other Insurance Companies		5,807 00
Suspended Stocks and Bonds		270,512 50
		$1,145,114 57

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company,

ALFRED MOULTON, President.

A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 9th day of January, A. D. 1869.

A. SHELLEY, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at their regular meeting, held this day, unanimously adopted the following resolutions :

Resolved, That SIX per cent. interest be paid on all outstanding Certificates of Profits of this Company on and after the 8th day of February next.

Resolved, That a Scrip Dividend of FIFTY-FIVE per cent. be declared on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1868, for which certificates will be issued on and after the 15th day of March next.

Resolved, That TWENTY per cent. of the Scrip issue of the year 1858 be paid to the holders of same on and after the 8th day of February next.

ALFRED MOULTON, President.

WM. H. PERKINS, Vice President.

A. W. HUNTER, Secretary.

TRUSTEES

F. K. CONVERSE,	A. H. MAY,
B. F. EYRELL,	J. M. ALLEN,
ROBERT HARE,	JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS,	JNO. C. ROGERS,
A. MOULTON,	W. H. PERKINS.

jan12 1m

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, TUESDAY EVENING February 16, 1869.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Agnes, Wilson, for Indianola. C A Whitney & co

Steamship Lavaca, Livingston, for Pensacola. W M Perkins & co

Steamship Morgan, Talbot, for Galveston. C A Whitney & co

Steamship Mary M Roberts, Smith, for Indianola. Master

Ship Lady Clarendon, (Br) Bailey, for Liverpool. Lovell & Bailey

Ship Gertrude, (Br) Doane, for Liverpool. Ashbridge, Smith & co

Bark Favorite, (Br) Fox, for Liverpool. A Zerega

Bark Regina, (Ner) Larsen for Amsterdam. R & Doran

Brig Clique Borsita, (Ital) Tuzorello, for Bordeaux. Goldenbow & Kelley

Schr Three Sisters, (Br) Henderson, for Rouen. H Bensmen

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship Kensington, Baker, from Boston 30th inst., to Wm [illegible]—4th district

Steamship Tabasco, Faris, from Vera Cruz, to Avendano Bros—Point

Steamship Cortes, Nelson, from New York 6th inst, to A Moulton—[illegible]

Steamship General Meade, Sampson, from New York 6th inst, to Wood, Low & Ludwigsen—3d dist

Steamship [illegible], Baker, from New York 6th, via Havana [illegible] & Bosworth—1st district.

Steamship [illegible] from New York to G A Fosdick & [illegible]

Steamship J C Harris, Lockwood, from Indianola and Galveston, to C A Whitney & co—1st district

Bark Blanche Howe, [illegible] 28 days from New York, to G W Hynson & co—Point

Brig Eliza Stevens, Fenney, 25 days from Boston, to master—Point

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Steamer Lucretia, Davis, from Mobile

Schr [illegible] Jack, fm T[illegible]—ets bbls sand

Schr Victoria, fm T[illegible]—58,000 bricks

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Sloop Mary Ann, fm Pearlington—10 bales cotton

Schr Emelie, fm T[illegible]—30 cords wood

Schr Ophelia, from Blind River—6 cords wood and 11,000 staves.

—STEAMBOATS—

Annie Wagley, Burton, from Washington

Belle Taylor, from Point Jefferson

[illegible] Lee, from Lower Coast

Sally King, from Lockport

[illegible], from Lockport

Flicker, Dubois, from Thibodeaux

Cornelia [illegible], from Camden

Wild Wagoner, Goddin, from Natchez

[illegible], from Mobile

Paywood, [illegible], from Lockport

Dan Able, [illegible], from Baton Rouge

Grey Eagle, Barrow, from Lobdell's Store

Lizzie Hopkins, Boots, from Shreveport

Frolic, [illegible], from Natchitoches

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Wm. Averill from the Passes—Towed down and to sea [illegible] Rebecca Florence [illegible]. Brought up bark Blanche Howe and brig Eliza Stevens.

MEMORANDA.

(By Telegraph.)

To Messrs. G A Fosdick & co.

We learn that the steamship Ariadne, hence, arrived at New York Feb. 16th, 1869

The schr Montrose, hence, for New York, previously reported put into Charleston Cosy, has discharged her cargo for repairs.

DOMESTIC PORTS.

Boston, Feb. 9th—Cld for Mobile bark Helen M Rowley, Rowley; [illegible]—Cld for Galveston bark Watson, Osborn.

FOREIGN PORTS.

Bordeaux, Jan. 27th—Sld for N O ship Formosa, Babcock. Genoa, Jan. 29th—Arr from N O brig Caroline, Davis. Liverpool, Jan. 27th—Sld for Galveston ship Chatham, Young; Cld for N O ship Maggie Vale, Kirby; 30th—Arr from N O brig Carolina, Davis; 27th—Ldg for N O ship Polar Star, Bairnsen, via Cardiff.

Londonderry, Jan. 28th—Sld for N O ship Mohongo McGowan.

BELOW COMING UP.

Ship Lizzie Moses, [illegible], from Bordeaux, in ballast, to G A Fosdick & co

Ship Assam Valley, Roberts, from Liverpool Dec 19th, to G Marty & co

Bark Greener, Jantzen, from Bremen, in ballast, to Schot [illegible]

Bark [illegible], Muller, from Antwerp, in ballast, to [illegible]

Brig Mary P [illegible], Rowland, 24 days from Boston [illegible]

Schr Mary Standish, from Boston—

Schr W H [illegible], [illegible] days from Philadelphia, to G A Fosdick & co

Schr [illegible], [illegible] 19 days from New York, to G A Fosdick & co

Schr H P Russel, Whitney, from Boston to G A Fosdick & co

Schr Angelina, Bill Ward, from Utilla, to J B Pignolo

BELOW, WAITING ORDERS.

Ship Austrana, ——, from Liverpool.

EXPORTS.

INDIANOLA—Per steamship Mary M Roberts—[illegible]

INDIANOLA—Per steamship Agnes—10 bbls flour [illegible] and sundries

PENSACOLA—Per steamship Lavaca [illegible] whisky [illegible] and sundries

GALVESTON—Per steamship Morgan—[illegible] bbls flour [illegible]

LIVERPOOL—Per ship Lady Clarendon—3666 bales cotton [illegible]

LIVERPOOL—Per ship Gertrude—2886 bales cotton [illegible]

LIVERPOOL—Per bark Favorite—2235 bales cotton [illegible]

AMSTERDAM—Per bark Regina—1294 bales cotton [illegible]

BARCELONA—Per brig Clique Borsita—[illegible] staves

RUATAN—Per schr Three Sisters—1116 feet lumber [illegible]

IMPORTS.

NEW YORK—Per steamship [illegible]—Assorted mdse

NEW YORK—Per steamship [illegible]—Assorted mdse

NEW YORK—Per steamship Gen. Meade—Assorted mdse

NEW YORK—Per steamship Bienville—Assorted mdse

BOSTON—Per steamship Kensington—Assorted mdse

VERA CRUZ—Per steamship Tabasco—[illegible] to Avendano Bros—[illegible]

HAVANA—Per steamship [illegible]

LIVERPOOL—Per bark Grantor—4000 sacks salt to order

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

WASHINGTON—Per steamer Annie Wagley—[illegible]

[illegible]

POINT JEFFERSON—Per steamer [illegible]

[illegible]

LOWER COAST—Per steamer Lotus No 2—[illegible]

[illegible]

LOCKPORT—Per steamer [illegible]

[illegible]

LOCKPORT—Per steamer [illegible]

[illegible]

THIBODAUX—Per steamer Flicker—[illegible]

[illegible]

BATON ROUGE—Per steamer Dan Able—[illegible]

[illegible]

CAMDEN—Per steamer Cornelia—[illegible]

[illegible]

NATCHEZ—Per steamer Wild Wagoner—[illegible]

[illegible]

MOBILE—Per steamer [illegible]

[illegible]

MOBILE—Per steamer Lucretia—[illegible]

[illegible]

LOCKPORT—Per steamer [illegible]

[illegible]

LOBDELL'S STORE—Per steamer Grey Eagle—[illegible]

[illegible]

SHREVEPORT—Per steamer Lizzie Hopkins—[illegible]

[illegible]

NATCHITOCHES—Per steamer Frolic—[illegible]

[illegible]

N. O. JACKSON AND G. N. RAILROAD

February 16th—[illegible]

OPELOUSAS RAILROAD.

February 16th—[illegible]

Weights of Produce.

As established by Law or Custom in New Orleans.

GRAIN WEIGHTS.

Wheat	60	lbs.	per bushel.
Corn shelled	56	"	"
" in ear	70	"	"
Oats	32	"	"
Rye	56	"	"
Buckwheat	52	"	"
Barley	48	"	"

LIST OF VESSELS

Cleared and Sailed for New Orleans, FEBRUARY, 16, 1869.

NEW YORK.

Steamship Gen Meade, Sampson ... sailed Feb [illegible]

Steamship Cortes, Nelson ... sailed Feb [illegible]

Steamship Victor, Gates ... sailed Feb [illegible]

Steamship Bienville, Baker ... sailed Feb [illegible]

Bark Veteran, Cathcart ... cleared Feb [illegible]

Bark Hawthorn, Williams ... cleared Jan [illegible]

Bark Hermon Beals, Blakesdale ... cleared Feb [illegible]

Bark E H Fisk, Emery ... cleared Jan [illegible]

Bark Blanche How, Ingersoll ... cleared Jan [illegible]

BOSTON

Steamship Concordia, Smith ... sailed Feb [illegible]

Steamship Kensington, Baker ... sailed Jan [illegible]

Bark Scotland, Marshall ... sailed Jan [illegible]

Bark Monitor, Eaton ... cleared Jan [illegible]

Brig Eliza Stevens, Fenney ... cleared Jan [illegible]

Brig M E Rowland, Rowland ... cleared Jan [illegible]

Schr [illegible] ... cleared Feb [illegible]

Schr Robert [illegible] ... cleared Feb [illegible]

Schr Nancy Smith, Boyd ... cleared Jan [illegible]

Schr Monadnock, Bucker ... sailed Dec [illegible]

PHILADELPHIA.

Bark F M Tucker, Allen ... cleared Feb [illegible]

Schr J J Spencer, Smith ... cleared Dec [illegible]

Schr S & M D Scull, Steelman ... sailed Dec [illegible]

BALTIMORE.

Steamship Cuba, Dukehart ... sailed Feb [illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

LONDON

Ship Canterbury, McLeod ... cleared Jan [illegible]

Ship Tréton, Dumeres ... sailed Dec 19

BRISTOL, ENG

Schr H P Russell, Whitney ... sailed Nov 26

CARDIFF WALES

Steamship Pacific, French ... sailed Jan [illegible]

Ship [illegible] ... sailed Dec 17

Ship Mozart, Smith ... sailed Dec 15

Ship Margaret, Smith ... sailed Dec 14

Ship Norma, Gomez ... sailed Dec 15

Ship Ocean Pearl, Rodd ... sailed Nov 27

NEWPORT WALES

Ship Gardner Colby, Dunbar ... sailed Jan 10

Bark Sea Gem, Roberts ... sailed Jan 2

HAVRE.

[illegible]

BORDEAUX

Bark Les Bon Fils, Privat ... sailed Jan 17

Bark [illegible] ... sailed Jan [illegible]

Bark [illegible] ... sailed Dec 20

Bark Camprana, Bjerknes ... sailed Dec 19

CETTE

Bark Prima Donna, Perkins ... cleared Dec 15

RIO DE JANEIRO

Bark Frank Wilson ... loading Dec 24

GENOA

Ship [illegible] ... sailed Dec 1

MESSINA

Bark Prima Donna, Perkins ... sailed Jan 19

Bark [illegible] ... sailed Jan 31

Brig [illegible], Perry ... sailed Jan 2

Brig Caprera, Patterson ... sailed Dec 11

PALERMO

Brig Giovan Batista ... cleared Dec 6

ANTWERP

Ship Friedrich, [illegible] ... sailed Dec 16

MILFORD HAVEN

Ship Elizabeth Yeo, Scott ... cleared Dec 13

Louisiana Mutual Insurance Company.

Fourteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement

Total Premiums for the year ending 29th February, 1868		$[illegible] 4
Viz—Fire Premiums	$[illegible] 272 27	
Marine Premiums	180,153 70	
River Premiums	188,[illegible] 16	
		$[illegible] 42
Less Return Premiums	$ 5,859 75	
Less Unearned Premiums	40,145 00	
		$ 46,004 7
Net Earned Premiums		$[illegible] 60
Losses Paid		
Fire Losses	$ 62,[illegible] 38	
Marine Losses	154,[illegible] 70	
River Losses	54,[illegible] 60	
	$343,[illegible] 14	
Discount in lieu of Scrip	84,[illegible] 66	
Taxes and Internal Revenue	24,741 88	
Expenses, Rent, etc., less Discount Account	27,318 [illegible]	
Six per cent. Interest on outstanding Scrip to 1st March, 1868	27,777 88	
		$[illegible] 70
Reserved for Unadjusted Losses		$ 11,277 60

The Company have the following Assets, which, in the Report of the Finance Committee of the Company, unanimously adopted by the Board of Trustees, are declared, after all allowances and deductions are made, to be equivalent to a Cash Capital of $420,000, viz :

Invested in Real Estate	$[illegible] 11
Invested in Mortgage on Real Estate	79,[illegible] 37
Invested in City and other Bonds	121,[illegible] 00
Invested in Bank and other Stocks	1[illegible],545 00
Invested in Scrip of Insurance Companies	1[illegible] 00
Loaned on Pledges	14,300 00
Bills Receivable	[illegible]
Premiums in course of Collection	[illegible] 71
Cash on hand	111,[illegible]
	$727,[illegible] 60

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.

J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA. Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 23d day of March, 1868. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

Six per cent interest on all outstanding Scrip will be paid to the legal holders thereof on the second Monday of May next.

CHAS. BRIGGS, President.

ANT. CARRIERE, Vice President.

TRUSTEES.

Charles Briggs,	A. R. Montgomery,
Ant. Carriere,	A. Lecourt,
Geo. A. Fosdick,	Frank Williams,
E. Brugier,	Thomas Byrne,
Chas. Lafitte,	John Thornhill,
John S. Mansoni,	W. A. Violett,
P. Anderson,	Hugh Macdona[illegible],
Alfred Kearny,	Wm. M. Pinckard,
A. Pravicha,	John S. Wallis,
Geo. W. Dunbar,	George F. Jones,
E. F. Stockmeyer,	Andrew Stewart,
Geo. W. Hynson,	A. B. Pothier,
Arch'd Montgomery,	John Nixon, Jr.,
Henry J. Voss,	A. Plaggie,
E. Marquez,	James Guthrie,
Chas. Weisbrod,	Rudolph Sieg,
P. Given	

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Company.

New Orleans, May 23, 1868.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1868 :

Fire Premiums for year	$206,122 32	
Marine Premiums for year	84,082 36	
River Premiums for year	177,564 83	
		$467,770 39
Total net earned Premiums		$467,694 39
Fire losses paid and estimated	$ 89,500 68	
Marine	67,074 06	
River	33,572 47	
Paid Taxes	26,012 84	
Paid Reinsurance and discount in lieu of scrip	60,108 86	
Paid interest, return premiums, general expenses, and discount, etc	67,649 4	
Net Profits		$[illegible] 1

The Company have the following Assets

Bills Receivable	$7,494 16
Loans on Bonds and Mortgages	99,343 33—$106,887 49
Cash on hand	$104,377 34
Loans on pledge of stocks on time	63,400 00—$167,977 34
Loans on pledge of stocks on time	$11,200 00
Real Estate	75,000 00
Scrip of other companies and scrip account	45,062 46—$131,272
Consolidated City Bonds	$ 30,000 00
City Bonds	96,000 00
Bank and other stocks	196,037 17—$322,037 17
Coupons for City Bonds past due	$6,400 00
Due for premiums in course of collection	41,000
	$779,614 6

The Company have also—

Suspended Notes, Stocks and Bonds ... $[illegible] 71

Forfeited scrip account ... 7,000

Interest uncalled for ... $7,000 23

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 23d day of May, 1868. PARIS CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in June next. The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of THIRTY-THREE AND ONE-THIRD per cent, on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30, 1868, for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, free of Government tax.

THOMAS A. ADAMS, President.

SAMUEL H. KENNEDY, Vice President.

HENRY V. OGDEN, Secretary

DIRECTORS.

John Watts,	G. T. Beddocks,
Samuel B. Newman,	P. H. Foley,
Wm. Edwards,	A. G. Ober,
P. Simms,	A. Thompson,
John Phelps	

Home Insurance Directory.

Atlantic Insurance Company, No. 19 Camp street—Edward Rigney, President; E. F. Janvier, Secretary.

Crescent Mutual Insurance Company, corner of Camp street and Commercial Place—Thos. A. Adams, President; Henry O. Ogden, Secretary.

Commercial Insurance Company, No. 11 Commercial Place—H. R. Buckner, President; Geo. Sweet, Secretary.

Factors' and Traders' Insurance Company, No. 38 Carondelet street—Michael Musson, President; Harmon Doane, Vice President; Ed. A. Palfrey, Secretary.

Firemen's Insurance Co. of New Orleans—S. L. Millaudon, President; E N Ganucheau, Sec'y.

Germania Insurance Company, No. 125 Gravier street—D. Michel, President; E. Maley, Secretary.